

DURÉE

7 heures, soit 1 jour
Conseillé tous les 2 ans

PRÉ-REQUIS

Aucun


INTERVENANT

Formateur amiante

LIEU

Dans votre entreprise

PUBLIC

- 12 personnes maximum
- Pour les PMR  nous consulter
- Personnel d'exécution et d'encadrement susceptible de réaliser ou de gérer des opérations de maintenance sur des matériaux contenant de l'amiante

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Présentation multimédia
- Equipement de protection individuelle en démonstration

FORMATION SENSIBILISATION AMIANTE

OBJECTIFS

- Connaitre les risques de l'amiante pour la santé et les moyens de prévention de ces risques, notamment l'utilisation des équipements de protection individuelle

Cette formation constitue une première sensibilisation. Elle ne satisfait pas aux exigences de l'arrêté du 23 février 2012 relatif à la formation à la prévention des risques liés à l'amiante.

CERTIFICATION

- Attestation de formation (de réussite ou d'échec) remise à chaque stagiaire
- Une évaluation de satisfaction sera demandée aux participants
- Consignation au registre de sécurité, compte-rendu de formation

DOCUMENTS PÉDAGOGIQUES

- Livret de rappel des acquis remis à chaque stagiaire

PROGRAMME

- L'amiante et ses utilisations :
 - Qu'est-ce que l'amiante
 - Les produits et dispositifs susceptibles de contenir de l'amiante
 - Comment savoir si un matériau/produit contient de l'amiante ?

- Le risque amiante pour la santé :
 - Les risques d'exposition
 - Le principe du risque pour la santé et les pathologies
 - Le suivi médical des travailleurs exposés

- La prévention du risque amiante :
 - L'évaluation des risques
 - Le rôle et l'utilisation des moyens de protection collective
 - Le rôle et l'utilisation des moyens de protection individuelle
 - La gestion des déchets contenant de l'amiante

- Équipement de protection individuelle en démonstration